

## Module Occasions & Dépôt ventes

### Préambule

Ce module permet de gérer aisément vos articles d'occasion ainsi que les dépôts-vente effectués par vos clients.

### Présentation

#### \* Saisie Achats occasions ou Dépôt ventes

Si on saisi (douchette) le code d'un produit standard, i préface cherche l'équivalent en occasion, si il le trouve : il remplacera le premier code par le second.

Si il ne le trouve pas : il propose d'intégrer les éléments du produit standard dans la création d'une fiche produit dit "Occasion" en ajoutant "OC" devant le code. Ensuite il présente la fiche produit afin de compléter les prix de vente et d'achat ainsi que les différents tarifs.

### Fonctionnement

#### \* Reprise documents

Seul les produits dits d'occasion pourront être repris.

#### \* Fiche Produit

Le mot Occasion s'inscrit dans la marge.

Au moment de la saisie, soit vous indiquerez le prix de vente du produit d'occasion (le prix neuf figurant dans la marge) soit vous demanderez au logiciel de calculer le prix de l'occasion par rapport au prix du neuf, il suffit d'indiquer le pourcentage et quitter le champ par la touche Tabulation.

Par la suite, dans la marge sera indiqué le pourcentage du prix occasion par rapport au prix neuf. Le prix du neuf figurant dans la bulle du pourcentage.

Si nous entrons dans une fiche produit neuf possédant son équivalent en occasion, cette présence sera indiquée en marge.

#### \* Contremarque sur Produits en dépôts ventes

Au moment de la vente d'un produit laissé en dépôt vente nous appliquerons une contremarque sur celui-ci, afin de poursuivre l'opération de reprise de celui-ci.

(Cette contremarque fonctionne comme la liaison livraison fournisseur et commande client)

Nous pourrons appliquer cette contremarque à partir d'une livraison client, une facture client ou une facture de caisse. Au cour de la saisie d'un de ces documents si le produit appelé existe en dépôt vente, la ligne sera colorée en cyan clair.

#### \* Saisie achat occasion de produits déposés, vendus et contremarqués

Lorsque nous aurons vendu un produit déposé, il faudra le saisir en achat. D'une part pour équilibrer le stock, d'autre part pour régler le client à qui nous avons vendu sont produit.

Nous pourrons réaliser cette opération par un rapprochement document du dépôt vente correspondant.

## ✳ Bons d'Achat

Il sera possible de gérer le compte du client à qui nous avons acheté des produits d'occasion par un système de bon d'achat. Pour se faire :

- 1 - Nous utiliserons le mode de règlement BA (Bon d'achat) sur le document "Achat occasion". Le compte client présentera un solde négatif.
- 2 - Nous éditerons un Bon d'achat (sous forme ticket de caisse) que nous remettrons au client.
- 3 – Lorsque le client utilisera son Bon d'achat, nous enregistrerons soit une facture soit une facture caisse avec comme code règlement BA (Bon d'achat). Le solde de son compte sera ramené du montant acheté.

## A Remarquer

Il sera possible d'éditer un nouveau Bon d'achat si le précédent n'a pas été utilisé complètement.

Nous pourrions consulter le compte du client directement par un clic droit sur l'icône "Bon"

La TVA est due sur la marge réalisée, mais ne figure ni sur les documents de vente ni d'achat. En conséquence, pour gérer cette TVA au niveau comptable nous conseillons d'isoler les produits concernés par des N° de comptes précis.

La licence gère les occasions. Les types de document 'Achats Occasions' et 'Dépôts Ventes' sont générés à la création du dossier (ou paramètres par défaut) ainsi que le mode règlement B.A.

## ✳ Evolutions avec le module occasion

Fiche client : Si celle-ci présente en encours créditeur (avoir ou bon d'achat) le montant est affiché sur fond rouge avec pour libellé "Crédit / B.A."

Facture caisse : Même remarque que ci-dessus quand on appelle un client en caisse.

Achat Occasion : En fin de saisie, le code règlement B.A. est pris par défaut

Paramètres de fonctionnement : Il est possible de paramétrer (par défaut) le % du prix de vente par rapport au prix du neuf ainsi que la marge souhaitée.

Le livre de police : Un livre de police peut être édité au travers de la préface.